

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

De nouvelles places au primaire pour les élèves du secteur Laflèche

Longueuil, le 23 mai 2018 – Afin de répondre à la hausse substantielle de la clientèle scolaire dans le secteur Laflèche de Saint-Hubert, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) a décidé de déployer différemment ses services aux élèves de ce quartier.

Ainsi, le Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans sera fermé. La bâtisse deviendra une annexe à l'école primaire Maurice-L.-Duplessis qui accueillera les élèves des écoles primaires en surpopulation dans l'arrondissement de Saint-Hubert. Les élèves du Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans pourront quant à eux fréquenter le Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard ou le Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville à compter de la prochaine année scolaire.

La décision du Conseil des commissaires repose sur les avis reçus des différents conseils d'établissements concernés, dont ceux des centres d'éducation des adultes qui se sont tous montrés favorables au projet.

Située au 1940, boulevard Marie, soit au cœur du secteur Laflèche, l'annexe de l'école Maurice-L.-Duplessis permettra l'ajout de 18 classes et augmentera ainsi la capacité d'accueil des écoles primaires de Saint-Hubert, dans un contexte de croissance de la clientèle.

La présidente de la CSMV, Carole Lavallée, a tenu à remercier les membres des conseils d'établissements qui ont pris part à la consultation. Elle a tenu à souligner la souplesse et l'ouverture dont ont fait preuve les milieux concernés lors de cet exercice. « Il était nécessaire de trouver rapidement des solutions pour soulager la pression qui s'exerce sur les écoles primaires du secteur Laflèche », a précisé madame Lavallée. « Avec la diminution des ratios d'élèves par classe et l'arrivée de nouvelles familles dans ce secteur, nos écoles manquent d'espace. En contrepartie, la clientèle du secteur de l'éducation des adultes est en diminution et les centres d'éducation des adultes Le Moyne d'Iberville et Antoine-Brossard ont la capacité d'accueillir les élèves actuels et à venir du Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans », a-t-elle conclu en ajoutant que le Conseil des commissaires a voulu trouver une solution efficiente et, surtout, permanente.

Bilan de la consultation

Le bilan de la consultation et des avis reçus est disponible à la section « Plan d'organisation scolaire au primaire 2016-2021 », accessible sur la page d'accueil du site Internet de la CSMV au www.csmv.qc.ca.